



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 291 - MAI 2025

Si on parlait de chiffres ?

A noter

Dossiers d'inscription au périscolaire

Les familles sont informées que les dossiers d'inscription au service d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2025/2026 seront à retirer en Mairie à compter du **12 mai 2025** (aux heures d'ouverture du secrétariat) Ils devront être rendus au secrétariat de Mairie au plus tard le **30 juin 2025**.

Lors de la dernière séance de Conseil, les élus dampierrois se sont penchés sur la comptabilité communale. Concernant le budget primitif 2025, les investissements doivent prendre en compte des éléments imprévus comme la reconstruction d'un vestiaire au stade ou la réfection de la toiture de l'école maternelle. Tout en poursuivant certains projets engagés, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition locale dans le contexte actuel. Si les taux d'imposition n'ont pas été modifiés à Dampierre depuis une vingtaine d'années, la taxe foncière augmentera pourtant d'environ 100 € pour beaucoup de propriétaires dampierrois puisque la part affectée à PMA subira une augmentation de 350 % en passant d'un taux de 0.86 à 3.90 % (par exemple, un propriétaire dampierrois qui payait 25 € de part intercommunale paiera en 2025

112 €). PMA n'oubliera pas non plus d'augmenter très prochainement votre Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (REOMI) après avoir alourdi votre facture d'eau en 2023... Comme je l'ai dit lors du dernier Conseil d'agglomération : « *Après vous avoir vidé la poche droite, PMA va très bientôt vous faire la poche gauche...* ».

Vous avez pu lire dans la presse que je me suis opposé fermement à cette forte augmentation de la taxe Foncière et de la cotisation foncière des entreprises (au final 67 élus de PMA ont voté pour cette augmentation, 32 ont voté contre et 11 se sont abstenus). Certains élus à PMA diront ensuite à leurs administrés qu'ils ne sont pas responsables puisque c'est PMA qui augmente...

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

La générosité en hausse

Une fois n'est pas coutume, l'opération Brioches, organisée au profit de l'ADAPEI, s'est déroulée en semaine (sur deux soirs) au lieu du samedi. Une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés pour assurer la distribution des brioches dans les foyers. Il faut croire que le changement de jour a été bénéfique puisqu'au terme de l'opération, Evelyne Pisani, responsable de la distribution, signalait que la recette s'élevait à 2.511,16 € pour 293 brioches vendues (contre 2.275,50 € et 268 brioches en 2024). Pour l'ADAPEI, les fonds récoltés contribueront au développement d'actions sur le secteur pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui se sont chargés de la distribution.



Une partie des personnes qui ont assuré la distribution des brioches.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Regard sur le budget 2025

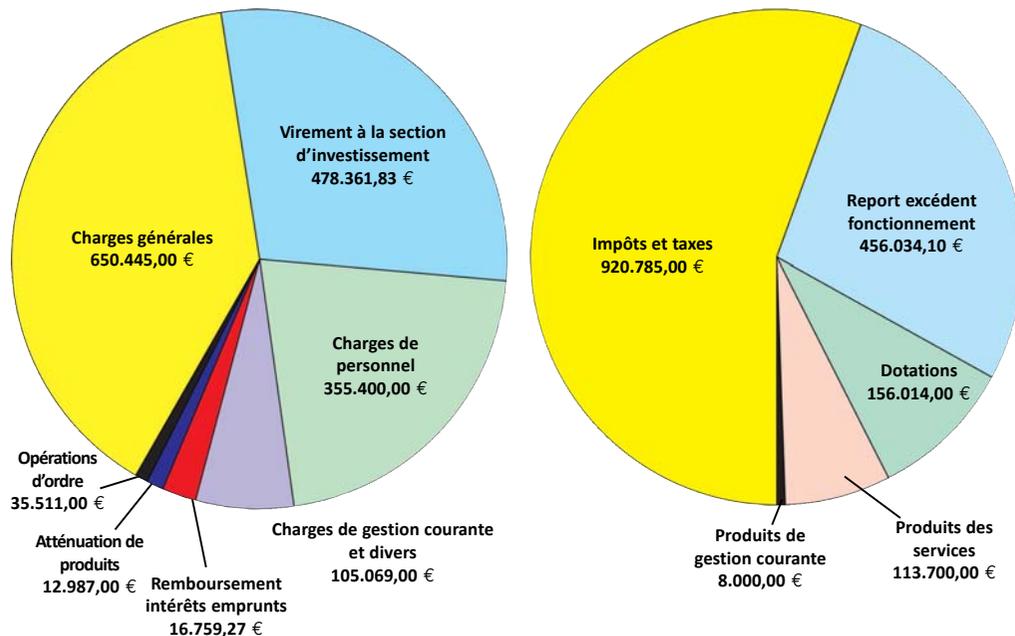
Voici les chiffres qu'il faut retenir du budget primitif 2025.

Lors de sa séance du 14 avril, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2025 : la section de fonctionnement est équilibrée à **1.654.533,10 €** (dépenses et recettes) et la section d'investissement à **1.098.170,01 €** (dépenses et recettes). La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré une conjoncture difficile, permet à la commune de conserver de bonnes capacités d'investissement, grâce également à un taux d'endettement parfaitement supportable.

Concernant les taux d'imposition (inchangés depuis vingtaine d'années), les élus ont décidé de les maintenir à leur niveau précédent, soit **38,52 %** pour le foncier bâti communal et **29,95 %** pour le foncier non bâti. L'effort fiscal des contribuables sera lié à la revalorisation des bases d'imposition par l'État (+ 1,7 % cette année), mais aussi à l'augmentation des taux votés par d'autres collectivités, notamment Pays de Montbéliard Agglomération qui a décidé d'augmenter sa part, passant son taux de 0,86 % à 3,90 %, soit une hausse de 350 % !

Les détails de la section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.654.533,10 € RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.654.533,10 €



Les principaux investissements de l'année

On en parle depuis quelque temps déjà, la démolition des immeubles à l'angle de la rue de Beaucourt et de la rue de la Rougeole est imminente (87.000 €), les élus ont récemment choisi l'entreprise chargée de ces travaux. Concernant les autres investissements, la commune projette de rénover la toiture de l'école maternelle (100.000 €) et de remettre en état la rue de La Feschotte du Haut (180.000 €). Des crédits sont également prévus pour la construction d'un nouveau vestiaire au stade (250.000 €) et l'achat d'un nouveau véhicule pour les services techniques (40.000 €). Notons encore qu'une somme de 80.000 € a été provisionnée pour le relevage des tombes au cimetière suite à la première procédure des concessions en terrain commun achevée depuis avril 2024.



La rue de la Feschotte du Haut fera l'objet d'une réfection.

Une Brocante qui fera date !

Tous les superlatifs peuvent être employés au moment de faire le bilan de la 31^{ème} édition de la Brocante du Comité des Fêtes. Il faut dire que les conditions météo quasi estivales ont grandement contribué au succès de cette manifestation dont l'audience dépasse largement les frontières communales. Si les exposants avaient été nombreux à réserver un emplacement (il y avait 121 stands au total), le public a répondu présent dès les premières heures de la matinée.



La 31^{ème} Brocante du Comité des Fêtes a reçu un beau succès populaire.



A l'heure de l'apéritif, comme le veut la coutume, les musiciens de la batterie-fanfare l'Espérance sont venus offrir une aubade.

Du côté du stand de restauration et de la buvette, où les membres du Comité des Fêtes s'affairaient, on a malheureusement dû refuser du monde

puisque'il n'y avait plus rien à manger dès 13h30 ! Mieux même, la buvette a été « à sec » dès le milieu de l'après-midi... Et pourtant, les organisateurs avaient anticipé en prévoyant des quantités de boissons plus importantes. Cela restera en tout cas l'une des brocantes les plus réussies !

À la chasse aux œufs !

Par une météo agréable, une bonne centaine d'enfants ont participé le 12 avril à la deuxième édition de la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes. Par rapport à l'année dernière, plusieurs modifications avaient été apportées, les enfants étant répartis suivant leur âge sur trois secteurs délimités. Cela a permis de protéger davantage les plus petits, mais aussi d'accélérer la distribution des œufs en chocolat, une table étant disponible pour chaque secteur. Cet événement a connu le même succès que l'an passé, pour le plus grand bonheur des enfants... et de leurs parents !



Le Diari en concert



La réputation du Diari n'est plus à faire...

Environ 80 personnes ont assisté au concert présenté au Temple par le groupe du Diari. Sous la direction d'Evelyne Haberstich, la chorale folklorique mixte à quatre voix (environ 25 choristes) a proposé un programme très varié avec notamment des chants traditionnels de France et d'ailleurs. De quoi enthousiasmer le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.



Après avoir trouvé les œufs en plastique, les jeunes les échangeaient contre du chocolat.

Bar éphémère

vendredi 30 et samedi 31 mai
de 17h à 23 h au Bar de la Poste



Le temps de deux soirées, le bar éphémère rouvre ses portes. Venez trinquer avec les élus et les membres du Comité des Fêtes.

Fête de la Musique

vendredi 20 juin à partir de 20h
sur la place de la Salle des Fêtes

A l'occasion de la Fête de la Musique, le Comité des Fêtes propose une soirée festive avec le groupe régional «Afterwork», un ensemble de cinq musiciens qui interprétera des chansons connues.

Buvette et stand de restauration rapide (sandwichs) assurés.

En bref

Jean-Louis Cordelier nous a quittés



Il y a un peu plus d'un an, en mars 2024, Jean-Louis Cordelier nous était apparu en pleine forme lorsque nous lui avons consacré un article pour ses 98 ans.

Le doyen des maisons Âges et Vie est malheureusement décédé début mai, à l'âge de 99 ans... et quelques semaines.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille.

En mode «jaune et bleu» !



Les U11 de Dampierre-Foot avec les deux joueurs professionnels du FCSM.

En avril, les «Mercredis du foot» ont fait étape à Dampierre où les U11 de Dampierre-Foot ont pu suivre un entraînement avec deux joueurs du FCSM, Armand Ganduillet et Alexandre Pierre. Après les ateliers, les professionnels sochaliens ont offert une séance de dédicaces.

Jazz au Temple

Le Temple a accueilli le groupe les «Standartistes» le 30 mars pour un concert sur la planète jazz, organisé par la paroisse protestante. Didier (guitare), Pierre (clarinette et piano), Alain (basse), Michel (batterie) et Dominique (chant) ont offert un beau récital avec des titres bien connus des plus grands jazzmen, de Duke Ellington à Charlie Parker.



Les Standartistes ont comblé les amateurs de jazz.

Repas de la paroisse



Les paroissiens se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour le repas annuel.

La traditionnelle kermesse catholique a eu lieu le 30 mars dernier et une cinquantaine de personnes ont dégusté le repas préparé par le «Tie Break», terrine maison et crudités, fondant de volaille farcie aux cèpes sauce forestière, riz sauvage et jardinière de légumes, fromage et glace.